



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

N/ Réf : 2018033

**Monsieur le Directeur
du SDMIS**

**17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03**

Lyon, le 30 août 2018

Objet : Demande d'entrevue dotation collective casque

Monsieur le Contrôleur Général,

Dernièrement vous avez opéré des choix de tests qui concernent de nouveaux équipements de protection défiant tous les principes et procédures dans ce domaine.

En effet, sans dénigrer les personnels soumis à ces consultations, nous estimons que l'avis des utilisateurs à forte sollicitation opérationnelle aurait été plus pertinent et judicieux.

Mais contre toute attente et profitant des vacances annuelles et donc de l'absence des agents, vous avez annoncé « une dotation collective à hauteur de 1 casque pour 4 sapeurs- pompiers ».

Invoquant des questions de sécurité quant aux choix des fournisseurs, la majorité des agents que nous représentons a du mal à comprendre le lien entre sécurité et le choix de la dotation collective.

Forte de près de 20000 signatures, notre pétition en ligne est sans équivoque : les sapeurs pompiers, tous statuts confondus, exigent le principe suivant :

UN POMPIER = UN CASQUE

Afin de vous faire part des différents retours du terrain, nous vous prions de bien vouloir nous octroyer une entrevue en urgence.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre très haute considération.

Le secrétaire général

Le secrétaire général adjoint

Rémy CHABBOUH

Didier DUPIR